

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,
Chers collègues,

Cette CAPD se déroule dans un contexte de **mouvement social** qui se déploie depuis plus de deux mois sur tout le territoire. Révélateur d'une détresse sociale provoquée par des années de politique libérale accentuée depuis l'arrivée au pouvoir du président Macron. En effet, en voulant réformer tout azimut sous prétexte de réparer le pays, il n'a fait qu'accentuer l'injustice fiscale et sociale, les difficultés d'accès aux services publics et la précarité. La nécessité d'une meilleure répartition des richesses ainsi que d'une démocratie plus active sont des revendications qui rejoignent celles du SNUipp et de la FSU.

C'est avant tout de **progrès social** dont le pays a besoin et non de réformes libérales !

Le « **grand débat national** », imaginé pour sortir de la crise, est un leurre dans la mesure où le président de la République a confirmé ses orientations en matière économique et sociale, comme le maintien annoncé de la mise en œuvre des réformes sur l'assurance chômage, les retraites et le statut de la Fonction publique. Il ne remet pas en cause les suppressions de postes, envisage la réduction des champs d'intervention des services publics, institue dans le projet « CAP 22 » le recours aux contrats précaires et confirme le gel de la valeur du point d'indice et la non-revalorisation des salaires.

Les organisations syndicales les plus progressistes, appellent le gouvernement à changer de politique pour que les personnels de la Fonction publique soient confortés dans **leurs missions au service des territoires et de leurs citoyens**.

Pour le SNUipp-FSU, la revalorisation des **rémunérations** doit concerner tous les fonctionnaires. Au sein de l'Éducation nationale, les enseignants du 1er degré sont les agents dont la part des rémunérations annexes (indemnités, heures supplémentaires, ...) est la plus faible en proportion du revenu principal. C'est donc un véritable mépris que le gouvernement affiche envers ceux qui tiennent à bout de bras le système éducatif avec des effectifs trop lourds et des conditions de travail et d'apprentissage dégradées !

Les moyens attribués comme les orientations de la politique éducative ministérielle ne répondent pas à l'enjeu d'une école devant s'attaquer aux inégalités scolaires pour donner la même chance à nos élèves.

De plus, depuis plusieurs années, dans le premier degré, les académies qui connaissent des difficultés de recrutement, ont adopté un expédient bien connu dans le second degré : le **recrutement d'enseignants contractuels**. Pour le SNUipp-FSU 63, ce recrutement constitue souvent une aubaine pour ces candidats, dans un contexte de restriction budgétaire et de chômage de masse. Le recrutement par la voie contractuelle n'en est pas moins un leurre car il crée l'illusion d'avoir acquis un métier pour lequel les postulants sont nommés à titre précaire et révocable.

Le ministre de l'Éducation nationale multiplie les annonces et conduit une politique basée sur des partis pris qu'aucune recherche, aucun bilan, aucune étude ne confortent. Il impose des « bonnes pratiques », des recettes « magiques » et une culture de l'évaluation visant à développer un pilotage anglo-saxon du système éducatif. Ce faisant, il dépossède les enseignants et les enseignantes de leur expertise, les réduisant au rôle de simples exécutants avec un formatage des gestes professionnels. Une enquête conduite par le SNUipp 63 en avril 2018, avait montré que 8 enseignants sur 10 jugeaient négativement l'organisation de la **formation continue** actuelle et qu'ils attendaient davantage de moments en présentiel, pendant le temps de travail, pour échanger, ajuster, remettre en cause ses propres pratiques et en acquérir de nouvelles.

Notre métier ne cesse de se complexifier avec la multiplication des tâches chronophages qui amputent les temps de travail personnel, de réflexion et de conception. Les **108 heures** débordent, les enseignants, en dépit de leur engagement et de leur abnégation se trouvent en manque de considération face à leur investissement quotidien. Mal rémunérés, mal reconnus, ils se mettent à douter de « cette école de la confiance » dont se targue le ministre Blanquer.

Les **évaluations CP et CE1** décrétées par le ministère, ne sont ni au service des enseignants ni à celui des élèves. Elles sont source de stress pour eux comme pour les équipes. Elles n'ont pour objet que de permettre un pilotage du système éducatif par les résultats, des changements dans les programmes et d'imposer des méthodes qui n'ont pourtant pas fait leurs preuves. Une large majorité des organisations syndicales ont dénoncé ce dispositif. Pour le SNUipp 63, l'utilisation de personnels remplaçants, d'enseignants spécialisés ou de directeurs déchargés pour la passation de ces tests, n'est pas acceptable et n'a eu pour objectif que de satisfaire le bon plaisir de ministre.

Aujourd'hui, une **nouvelle CAPD** s'installe, nous souhaitons que le dialogue

serein et constructif de ses dernières années se poursuive. La qualité des réponses apportées par les services administratifs, et l'attention prêtée à nos diverses demandes contribuent au bon déroulement de cette commission et nous les en remercions.

Les élus du SNUipp 63 y prendront toute leur place pour défendre l'intérêt des personnels titulaires, stagiaires et contractuels, assurer **l'équité et la transparence** sur tous les dossiers étudiés dans cette instance.

Les élus à la CAPD,
Isabelle ROUSSY et Christine SUBRIZI

SNUipp-FSU 63 - Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ Snu63@snuipp.fr